

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ



AGIR CHEZ SOI

Du balcon au jardin de plusieurs milliers de mètres carrés, il existe de nombreuses façons de favoriser la biodiversité.

► PLANTATION DE HAIES, ARBRES ET VERGERS

La plantation d'essences locales est essentielle pour le maintien de la biodiversité. Elles permettent à la faune locale d'y trouver toutes les ressources nécessaires à son développement. Le paysage est lui aussi préservé. L'opération « Plantons le décor », portée par les Espaces Naturels Régionaux, propose une large variété d'arbres et arbustes champêtres, d'arbres fruitiers et de variétés légumières, tous d'origine locale garantie à coût réduit grâce à la commande groupée. L'opération est renouvelée chaque année sur le site internet « Plantons le décor ».



©M.GESQUIERE (CCFI) - Livraison « Plantons le décor »

► CRÉATION DE ZONES REFUGES DANS MON JARDIN

Dans un petit jardin, voire sur un balcon n'hésitez pas à installer des nichoirs. Les bâtiments étant de mieux en mieux isolés, les oiseaux peinent à trouver des cavités où faire leur nid. Pour ceux qui ont un grand jardin, une haie d'essences locales et un secteur de pelouse non tondu offriront le gîte et le couvert pour de nombreuses espèces. Plantes grimpantes et fruitiers en espaliers sont des solutions qui prennent peu de place également. Pour les jardins plus conséquents, l'installation d'un verger et d'une mare attire une biodiversité importante.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Nichoir

► TOUS ECO-CITOYENS ! (TEC !)

L'objectif du projet «Tous Éco-Citoyens !» est d'associer les habitants à la sauvegarde et à l'accroissement de la biodiversité dans la région transfrontalière franco-belge. La biodiversité ignore les frontières et doit par conséquent être gérée à cette échelle. Les 12 partenaires de TEC ! apportent une connaissance approfondie de la biodiversité locale et travaillent avec l'ensemble des acteurs locaux, afin que ceux-ci deviennent les ambassadeurs de la biodiversité. Ce travail aboutira en 2019 à une stratégie commune pour la protection et l'expansion de 3 milieux naturels et 7 espèces cibles. Toutes les informations et les plans de gestion sur le site web «Tous Eco-Citoyens».



©M.TOUSSAINT (CCFI)
Installation d'un gîte à Léroto - projet « TEC ! »

AGIR SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Les zones d'activités et parcelles agricoles peuvent également contribuer à améliorer la biodiversité.



► RESTAURATION ET (RE)CRÉATION DES MARES DANS LES PÂTURES

Les mares sont de formidables réservoirs de biodiversité. Elles accueillent notamment des espèces d'amphibiens (grenouilles, tritons... tous protégés). Leur nombre a fortement régressé ces dernières années, soit par comblement volontaire, soit par envasement naturel. La création et le curage de mares permettent de retrouver les fonctions écologiques et hydrauliques de ces plans d'eau. L'intervention est impressionnante, mais la nature reprend très vite ses droits. Il ne faut pas introduire des plantes issues de pépinières, ni de poissons (impact très négatif sur les invertébrés et les amphibiens).



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Restauration de mare à Rubruck

► SEMIS DE PRAIRIES FLEURIES POUR LES INSECTES ET LES OISEAUX

Les prairies fleuries, en plus d'être esthétiquement intéressantes, sont une formidable ressource alimentaire pour les insectes (pollen) et la faune en général (graines). Le semis de prairies fleuries est d'autant plus important actuellement, que l'exploitation intensive des prairies (herbicides sélectifs, surpâturage, etc.) réduit fortement le nombre d'espèces présentes sur ces milieux. Il est important d'utiliser des espèces locales et si possible issues de graines sauvages. Parmi les incontournables, on retrouve le Bleuet, la Grande marguerite, la Salicaire commune, la Nielle des blés, la Tanaïse commune, le Cabaret des oiseaux, etc. Plus simplement, une fauche tardive avec exportation des produits de fauche, permet aux graines dans le sol de s'exprimer et d'apporter de la diversité.

► PLANTATION DE HAIES POUR RESTAURER LE BOCAGE ET ATTIRER LES ESPÈCES AUXILIAIRES

Les bienfaits de la haie ne sont plus à démontrer : biodiversité, lutte contre le ruissellement, le vent etc. Pour une haie favorable à la biodiversité, il faut surtout bannir les espèces telles que le thuya ou le laurier qui n'ont aucun intérêt écologique. Il est préférable de favoriser les essences locales et d'éviter les haies mono spécifiques, Il peut y avoir une ou deux espèces dominantes, mais l'introduction d'essences mellifères ou à fruits permet le nourrissage de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. La taille est à limiter lorsque c'est possible, et à effectuer en période hivernale pour éviter de perturber les nidifications.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Plantation de haie à Cassel chez un apiculteur

AMÉNAGER LA COMMUNE

Les espaces verts publics peuvent devenir de vrais refuges pour la biodiversité et servir d'exemples pour les jardins de particuliers.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Verger de maraude à Noordpeene

► PLANTER DU LOCAL ET DU VIVACE

Le fleurissement des communes doit être réalisé le plus possible avec des essences indigènes et vivaces, plus favorables à la biodiversité locale. Elles engendrent moins de rotations, moins de consommation d'eau, etc. Les arbres en centre-bourg permettent de limiter les flots de chaleurs et d'améliorer le cadre de vie. Les plantations sur les franges des villes et villages et sur les chemins communaux permettent de conforter la trame verte, mais aussi une meilleure intégration paysagère de la commune. La plantation de vergers de maraude avec des espèces régionales est également un vecteur de biodiversité, mais également de lien social sur la commune (cueillette où les gens se rencontrent).



► GESTION DIFFÉRENCIÉE

L'interdiction d'utiliser des pesticides depuis 2017 est une formidable opportunité pour les communes pour développer la gestion différenciée. Elle consiste à identifier les usages d'un espace vert pour en déterminer les besoins de gestion spécifiques. Ainsi, sur un même site, il est intéressant de tondre régulièrement les allées principales et faucher ou mettre en écopâturage les secteurs moins fréquentés. Certains arbres creux doivent être conservés pour les espèces cavernicoles s'ils ne présentent pas de danger. Paillage et couvre sol peuvent être utilisés pour limiter le désherbage et l'arrosage.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Ecopâturage à Ebblinghem

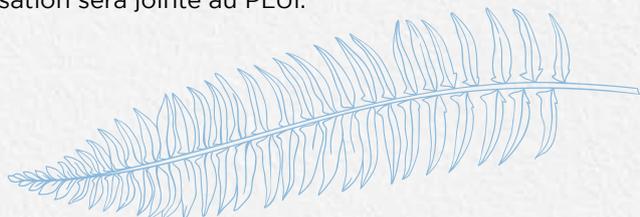
► PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Les communes peuvent faire un effort de recensement de leur patrimoine naturel, arbres remarquables, haies, mares, zones humides... Il est possible d'attribuer aux éléments patrimoniaux un zonage particulier dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et ainsi protéger l'élément identifié en tant que « Patrimoine Naturel et Végétal à préserver au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme ».

Les communes doivent être vigilantes, lors de nouveaux aménagements, à ne pas porter préjudice au patrimoine existant. Une liste des espèces locales préconisées pour la végétalisation sera jointe au PLUi.



©Commune ZERMEZEELE - Arbre remarquable à Zermezele



CONTRIBUER À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

L'essentiel de la biodiversité n'a pas été recensé, pourtant elle est chez vous ! Depuis de nombreuses années, des acteurs sont chargés d'inventorier et d'étudier la biodiversité, mais il est impossible pour ces professionnels d'être exhaustifs sur l'ensemble du territoire. Les observations des amateurs sont de très bons compléments d'informations.

► LES OUTILS PROFESSIONNELS

La base de données DIGITALE du Conservatoire Botanique National de Bailleul constitue un inventaire riche de plus de 4,5 millions de données, qui s'appuient sur quelques 150 000 observations par an depuis 1995. Ces données sont compilées, cartographiées et consultables sur l'interface internet Digitale2, qui représente une banque d'informations unique permettant de suivre l'évolution des populations. Il est possible d'entrer ses propres observations sur le site « jeparticipe.cbndl ».



La base de donnée SIRF (Système d'information régional sur la faune) est un outil de collecte/centralisation/validation des données sur la faune récoltées dans le Nord et le Pas-de-Calais. Créé par le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et mis en ligne en 2013, SiRF permet la saisie, la consultation et le partage de l'information naturaliste (plus de 800 000 données disponibles au 25/01/2018). Cette base de données peut être alimentée par les particuliers.



► LES SCIENCES PARTICIPATIVES

Afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité, il existe des outils de collecte adaptés au grand public. De nombreuses familles de plantes ou d'animaux sont concernées. Parmi eux, des opérations spécifiques, tels que « Marguerite est dans le pré ? », « Gui est là ? » et « Nénuphar est dans l'étang ? », qui sont portées par le Conservatoire Botanique National de Bailleul. La plupart de ces dispositifs sont nationaux, ils sont répertoriés sur le site Vigie Nature du Muséum National d'Histoire Naturel : « Sauvage de ma rue » pour identifier les plantes des rues, « SPIPOLL », qui s'intéresse aux pollinisateurs sauvages, « Oiseaux des jardins » et de nombreux autres. Il est également possible de contribuer à des inventaires participatifs avec des associations. Des renseignements sont disponibles à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.



©M.TOUSSAINT (CCFI) - Opération de science participative « Sauvage de ma rue » à Bailleul

